



06 mai 2025

# UN POINT ENTRE DEUX PONTS !

## PH Evolution :

Des conférences sécurité étaient organisées du 1<sup>er</sup> au 4 avril dernier. La Direction, qui avait rendu ces réunions **obligatoires**, s'est félicitée dans son flash des 2200 participants et a remercié les salariés pour leur présence... [#entourloupe](#)

**SUD a souligné le court délai de prévenance de ces réunions obligatoires.** [#équilibrevieprivieperso](#)

Pour la modique somme de 24 000 €, ces réunions **obligatoires** étaient programmées durant la pause déjeuner, de 12h à 13h. **Les salariés en HN se sont alors vus sucrer leur coupure du midi et quant à ceux d'après-midi, ils ont dû venir une heure plus tôt leur prise de poste, sans que ne leur soit fourni de plateaux repas (un seul panier pour deux repas).** [#QVT](#)

Pour tout argumentaire, la Direction a expliqué que « l'offre de restauration disponible sur le site permet de se restaurer à toute heure ». **Encore faut-il que le salarié puisse, à toute heure, quitter son poste de travail...** [#labonneblague](#)

## Frigos connectés :

Un suivi des consommations est mis en place depuis la mise en service des distributeurs afin de limiter les pertes. Pour pallier le manque de denrées en fin d'après-midi, **un approvisionnement plus important des produits les plus consommés va être demandé au prestataire.**

**Ce 7 mai, une dégustation de produits FOODLES** (préparations qui se veulent de qualité traiteur à base de produits frais et locaux) **aura lieu dans la salle de repos du BC UP3** en vue d'une meilleure offre dans les frigos connectés.

**Si cette recherche va dans le bon sens**, l'ensemble des syndicats attend l'ouverture d'une négociation « restauration » profitant **à l'ensemble des salariés** de l'établissement.

## AI promotion/ mobilité :

**Trop de salariés éligibles à l'AI mobilité et/ou prise de responsabilité se la voient refuser alors qu'ils en remplissent pleinement les critères.**

SUD a demandé à ce que les AI promotions/mobilités (enveloppe de 0.4 % en 2025) soient enfin associées à la mise en place **de règles précises d'éligibilité** à cette enveloppe. [#transparence](#)

Pour rappel, ce budget est **illégalement** retiré de la revalorisation des forfaits de poste (AG + AI représentent 2.7 % pour les NAO mais la Direction revalorise les forfaits que de 2.3 % en enlevant le budget AI promotion/mobilité).

Du même acabit, ce budget se voit exclu de l'augmentation de retour de congé maternité.

**SUD entend défendre nos droits sur ces deux sujets.**



## Nouveaux parkings :

**Les études de faisabilité du futur parking des Dunes ont été enclenchées début avril.** Plusieurs scénarios seront étudiés et les premiers résultats sont prévus vers fin juin.

Face aux problèmes de stationnement, SUD a fait savoir à la Direction qu'il aurait été plus judicieux d'aménager l'espace devant l'ODE par un parking.

La Direction pense-t-elle aux futurs mouvements sociaux en aménageant une place bucolique pour les Assemblées Générales des salariés ? **SUD n'en espérait pas autant pour le dialogue social.** Sans vouloir abuser, serait-il possible d'installer quelques barbecues en dur, quelques petits stands du type chalet en bois, et pourquoi pas un manège... ?

**Achats groupés :** La sous-commission achats groupés s'est fait dérober une partie des produits VEIDEC commandés par des salariés. Le local de stockage au restaurant n°3 mis à disposition par la Direction a été cambriolé et le montant du litige est estimé à 648 €. SUD apporte son soutien aux membres bénévoles de cette sous-commission passant énormément de temps pour proposer à tous des produits de qualité à un prix groupé à l'ensemble des ouvriers droit.

**Une plainte a été déposée par la sous-commission, la Direction n'a donc pas jugé utile d'en déposer une à son tour.**

**Logements ORANO :** La centaine de logements dont dispose la Direction sont tous loués actuellement. La Direction a d'ailleurs confirmé que ces logements n'étaient pas exclusivement dédiés aux salariés d'ORANO.

Elle a annoncé qu'elle agrandirait son parc de 60 logements supplémentaires, sur un projet de construction à Cherbourg, ancienne caserne des pompiers. Ces logements seront proposés à la location sur la base de baux d'une durée de 12 ans.

**Droits CPF :** La Direction a affirmé que les salariés en préretraite pouvaient utiliser leurs droits au CPF (Compte Personnel de Formation). Les formations couvrant un éventail assez large, n'hésitez pas à vous rendre sur le site « mon compte formation » pour vous renseigner.

## EFFICACE ET PAS CHER, C'EST SUD QU'ON PRÉFÈRE !



Adhérer chez SUD, c'est avant tout une **démarche anonyme** :

- **C'est être l'acteur essentiel des choix de SUD concernant l'entreprise** (NAO, intéressement, CONVERGENCE, grèves portées par SUD...) **par des votes sans orientation et aux résultats vérifiables.**
- **C'est adhérer à un syndicat transparent** : salaires, dépenses, propositions, décisions et informations quels que soient les sujets !
- **C'est une cotisation identique quel que soit votre salaire de base (102 € l'année, 35 € après crédit d'impôts)** servant à participer à l'ensemble des actions juridiques individuelles et collectives pour la défense de nos droits (prime mariage / PACS, droit de grève, droits des CQP, procédures aux prud'hommes, égalité professionnelle, courriers avocats...).
- **C'est rejoindre une équipe avec des valeurs syndicales** (SUD ne fait pas de guerre syndicale, tous nos élus continuent de travailler dans leur service, nous sommes réactifs et joignables 24h/24 car nous sommes un syndicat de proximité).
- **C'est être indemnisé partiellement de pertes liées aux journées de grève sur des préavis déposés par SUD.**
- **C'est la garantie d'avoir la mise à disposition de moyens juridiques pris en charge intégralement par SUD.** Chacun peut avoir besoin de moyens pour contester une sanction injuste, évoquer une situation de harcèlement ou de discrimination, défendre ses droits (consultation juridique, courrier avocat, contestation aux prudhommes...).

Le prélèvement peut se faire en une ou plusieurs fois, à vous d'en définir la périodicité. Cochez votre choix.

annuel : 1 x 102 €

semestriel : 2 x 51 €

trimestriel : 4 x 25,5 €

mensuel : 12 x 8,50 €

Envoyer ce bulletin et un RIB sur [sud.anc.lahague@gmail.com](mailto:sud.anc.lahague@gmail.com) ou par simple photo au 06.03.17.05.15 (La Hague)

Adresse :

Téléphone :

@mail :

Convention Collective : Métallurgie

Activité : Recyclage

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Entreprise : Orano Recyclage

Régime de travail : Equipe n°:

Profession : Service :

Fait à ....., le ..../..../.....

Signature : .....

Contactez-nous au 06.03.17.05.15 ou au 06.75.38.74.79 ou via [sud.anc.lahague@gmail.com](mailto:sud.anc.lahague@gmail.com)